



# PHOTOGRAPHIE TON OSBL-H

## Concours : Photographie ton OSBL-H

Du 25 janvier 2019 au 25 mars 2019, sous le thème de «**J'aime mon logement communautaire**», la Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal (FOHM) organise le concours *Photographie ton OSBL-H*.

Vous êtes locataire ou encore employé.e ? Alors ce concours est la parfaite occasion pour vous de promouvoir le logement communautaire, de valoriser les gens qui y habitent et qui y travaillent au quotidien.

### Photos recherchées

Pas de prouesse technique! Nous désirons obtenir des photos qui parlent de vous, qui expriment la vie en logement communautaire. Qu'est-ce qui représente le mieux votre OSBL d'habitation? Que ce soit une personne ou un groupe, une situation, un événement ou une activité, un moment de la journée... Envoyez-nous votre photo accompagnée d'un court texte nous expliquant pourquoi vous aimez vivre ou travailler dans votre OSBL d'habitation.

### Date limite du concours

Pour être admissibles au concours, les photographies et le formulaire d'inscription doivent être envoyés avant le **lundi 25 mars 2019 à 17h00**.

### Prix à gagner

Catégorie locataire d'un OSBL d'habitation

- 1<sup>er</sup> place : Grand prix du jury d'une valeur totale de 200\$
- 2<sup>er</sup> place : Prix coup de cœur - carte-cadeau d'une valeur de 100 \$

Catégorie employé.e d'un OSBL d'habitation

- 1<sup>er</sup> place : Grand prix du jury d'une valeur totale de 200 \$
- 2<sup>er</sup> place: Prix coup de cœur - carte-cadeau d'une valeur de 100 \$

Les gagnant.e.s seront annoncé.e.s lors de l'assemblée générale annuelle de la FOHM qui se tiendra le **23 avril 2019**. En plus des prix remis dans chacune des catégories, les 20 premières photos sélectionnées par le jury seront exposées lors de cette occasion.

## Conditions de participation

- Le concours est ouvert à tous et à toutes, à l'exclusion des membres du jury et des employé.e.s de la FOHM.
- Être âgé.e de 18 ans et plus ou avoir obtenu l'autorisation de votre tuteur.ice légal.e. ([voir formulaire ci-joint](#))
- Chaque participant.e peut présenter un maximum de trois photos. Celles-ci peuvent être en noir et blanc ou en couleur, provenant d'un appareil numérique (téléphone intelligent, tablette etc.), d'un polaroid ou d'un appareil jetable.
- Les photos doivent obligatoirement être accompagnées d'un texte explicatif.
- Toutes les photographies originales doivent être conservées au format numérique ou au format de pellicule (négatif), même si vous les envoyez par la poste.
- Dans le cas où votre photo est retenue, il pourrait vous être demandé.e de nous envoyer l'originale.
- La photo doit être prise dans la résolution maximale de l'appareil utilisé. Les photos numérisées doivent être également soumises dans la plus haute résolution possible.
- Les fichiers envoyés par courriel ne doivent pas dépasser 20 MO.

## Composition du jury et critères de sélection

Le comité de sélection sera formé de 5 personnes issues du milieu de l'habitation et de la photographie ne participant pas au concours ou ne faisant pas partie d'organismes participant au concours.

Critères de sélection :

- Émotion qui se dégage de la photo
- Signification de la photo
- Originalité
- Explication de la photo (texte): lien entre le texte et la photo.

## Envoi de votre photo et le formulaire d'inscription

- **Par courriel** : fohmconcoursphoto@gmail.com
- **Par la poste ou sur place pendant les heures d'ouvertures du bureau** (9h00-12h00 et de 13h00-17h00) au 2310 de Maisonneuve Est, Montréal, Qc, H2K 2E7.

## Permis de reproduction, publication et exposition

En participant au concours, vous autorisez la Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal à utiliser les photographies soumises pour des fins promotionnelles ou éducatives (*usage non-commercial*) sur tout support médiatique.

## Attestation du droit d'auteur.e

Chaque participant.e atteste être l'auteur.e et l'unique titulaire du droit d'auteur.e des photographies présentées et dégage la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal de toute poursuite qui pourrait être intentée suite à l'exposition et la publication des photos.

**\*\*Nota bene\*\*** Selon le Code civil du Québec et la Charte des droits et libertés de la personne **vous devez avoir le consentement** des personnes apparaissant sur vos photos ([au besoin utiliser le formulaire ci-joint](#)).

Pour toute information, contactez Myriam Olmand au : 514-527-5720 poste 48 ou par courriel à l'adresse suivante : molmand@fohm.org

Consultez le site Web et la page Facebook de la FOHM : <http://fohm.rqoh.com>  
[www.facebook.com/FOHMtl](http://www.facebook.com/FOHMtl)



**FORMULAIRE DE PARTICIPATION**  
**Concours Photographie ton OSBL-H**

Je suis un.e locataire dans un OSBL d'habitation

Je suis un.e mineur.e ([n'oubliez pas de signer le formulaire d'autorisation parentale](#))

Je travaille dans un OSBL d'habitation

Titre de la photo :

Endroit où la photo a été prise (nom de l'OSBL d'habitation) :

**Coordonnées du/de la participant.e:**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse :

Téléphone :

**J'aime mon logement communautaire !**

*En quelques lignes, expliquez ce que représente pour vous votre photo et pourquoi vous aimez vivre ou travailler dans votre OSBL d'habitation.*

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

